

BOURSES D'APPUI À LA RÉDACTION

Rédaction d'un article scientifique (1 500 \$)

Rédaction d'un mémoire (1 500 \$)

Rédaction d'une thèse (2 000 \$)

Traduction (1 000 \$)

OBJECTIF DE LA BOURSE

En lien avec la thématique du [\(RÉ\)SO 16-35](#), permettre à des étudiants de 2^{ième} et 3^{ième} cycle de : 1) se consacrer à la rédaction d'un article scientifique, d'un mémoire ou d'une thèse, ou 2) faire traduire leur publication.

CONDITIONS

- Étudier à temps complet au 2^{ième} ou au 3^{ième} cycle, peu importe l'université d'attache;
- Être dirigé ou co-dirigé par un chercheur régulier du **(RÉ)SO 16-35**;
- Dont les recherches sont en lien avec la thématique du **(RÉ)SO 16-35** (ex. réinsertion sociale, judiciarisation, jeunes judiciarisés ou autres).

PRÉSENTER SA CANDIDATURE

Constituer un dossier comprenant :

- Le **formulaire de candidature** dûment rempli;
- Une lettre de présentation de l'étudiant et un résumé du projet de recherche ou de l'article;
- Une lettre d'appui du directeur ou co-directeur de recherche attestant que l'étudiant terminera son projet d'étude selon les échéanciers permis dans la section engagement;
- Une preuve d'inscription à temps complet;
- Un court CV, incluant la liste des réalisations académiques (publications, communications scientifiques, participation à des congrès).

ENGAGEMENT

- Avoir soumis son projet de rédaction (soumission ou dépôt initial) au plus tard le 30 avril 2022;
- Si la bourse est attribuée pour la rédaction d'un article, remettre la référence au **(RÉ)SO 16-35** en vue d'une parution sur leur site Internet;
- Mentionner l'appui financier du **(RÉ)SO 16-35**.

VERSEMENT DE LA BOURSE

- Pour la rédaction, 60 % lors de l'octroi de la bourse et 40 % lors du 1^{er} dépôt avec accusé réception. Pour la traduction, sur présentation de la facturation.

DÉPÔT DU DOSSIER

Les dossiers complets doivent être envoyés par courriel, **avant le vendredi 30 octobre 2021 à 16h00**, à **Geneviève Garceau** au genevieve.garceau1@uqtr.ca.